COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Présents: MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE,

BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOIPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, Mme GASTON,

BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs: Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER

Fabienne MENE-SAFRANE à Marc OXIBAR
Maïté POTIN à Gérard ROSENTHAL

Jean Etienne GAILLAT à Marylise GASTON Aurélie GIRAUDON à Robert BAREILLE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE Daniel NEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUÉRY

Excusés: Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBÉREILH, Rosine CARDON, Pierre

SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 161013-06-FIN-

BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE : DECISION MODIFICATIVE N° 1

M. SOUMET indique que le Budget annexe de la Restauration scolaire doit être réajusté à la hausse.

En effet, le budget 2016 avait été construit en tenant compte de la hausse du prix des repas au 1^{er} avril ; or, elle n'est intervenue qu'à la rentrée de septembre.

Par ailleurs, le budget initial ne tenait pas compte de l'adhésion de la Communauté de Communes de Josbaig au 1^{er} septembre.

La subvention d'équilibre est donc portée de 75 000 € à 87 000 €.

REÇU

FONCTIONNEMENT

le 24 OCT. 2016

Dépenses

SOUS-PRÉFECTURE OLORON S^{TE} MARIE

61558 Autres biens immobiliers	- 890.00
6541 Créances admises en non valeur	20.00
6542 Créances éteintes	170.00
673 Titres annulés de l'année antérieure	700.00

Recettes

7475 Groupements de collectivités	12 000.00
7067 Redevances et droits périscolaires	- 3 900.00

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VOTE les virements de crédits correspondants
- ADOPTE le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 Octobre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 24.10.16

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 24 OCT. 2016

SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE